



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Point de presse COVID – 1^{er} avril 2020

Discours de la présidente du Conseil d'Etat

Mesdames, Messieurs,

Le développement de la pandémie révèle à la fois notre égalité et notre différence. Nous sommes toutes et tous affectées par la crise qui nous touche dans nos vies quotidiennes, dans nos relations personnelles et professionnelles. Et en même temps, nous le voyons chaque jour, nous ne sommes pas toutes égales ni tous égaux face à la crise.

Certaines et certains peuvent vivre le confinement dans un confort relatif, tandis que d'autres doivent travailler pour assurer les bases vitales de notre système de santé et d'approvisionnement. Malgré les mesures déjà annoncées par les autorités fédérales et cantonales, l'activité et le revenu de certains sont fortement menacés, tandis que d'autres savent qu'avec le retour à une activité normale ils retrouveront leur emploi.

Le respect des mesures sanitaires qui fonctionne bien – et pour lequel nous remercions à nouveau les Vaudoises et les Vaudois – doit encore être observé pour quelque temps. Mais grâce à l'engagement de chacune et chacun la situation sanitaire reste difficile, mais sous contrôle.

Dans cette période où les inégalités se révèlent – après que le gouvernement a pris ces trois dernières semaines des mesures de gestion immédiate et sanitaire de la crise – les demandes de la société, de l'économie et de la politique se font de plus en plus fortes. De multiples questions se posent – dont de nombreuses pour lesquelles nous n'avons pas encore de réponses. Des questions très concrètes, comme celle de l'achat des graines et des plantons, seront traitées par M. Leuba tout à l'heure.

Des dizaines d'associations, d'entreprises, de syndicats, de groupes d'intérêt, de simples particuliers aussi interpellent le gouvernement, nous écrivent des courriers, de emails, des sms ou nous appellent. Les partis politiques commencent à exposer leurs idées sur la gestion de la crise, de multiples experts épidémiologistes ou économistes partagent leurs opinions sur les mesures à prendre.

Point de presse COVID – 1^{er} avril 2020

Discours de la présidente du Conseil d'Etat

Tout cela est bien normal – et cette multiplicité de voix et de demandes est même souhaitable dans une société démocratique.

Il n'empêche que des décisions doivent être prises, que des équilibres doivent être trouvés et qu'une vision d'ensemble doit être mise en œuvre. Telle est la mission du Conseil d'Etat dans cette période complexe. Il est bien évident que les consultations habituelles ne peuvent pas prendre place comme d'habitude, que les délais sont brefs, extrêmement brefs, que l'administration publique est à la fois très chargée et ne peut fonctionner à son régime normal à cause de l'épidémie ; et il est vrai aussi que des demandes très différentes – et souvent contradictoires – sont légitimes et que des réponses doivent être amenées. Dans ce contexte difficile nous associons autant que possible les multiples partenaires, sociaux et économiques notamment, en inventant jour après jour des réponses appropriées à des situations qui changent.

Toutefois, le délicat travail de trouver un équilibre entre les mesures ; celui de transformer les principes en action revient à ce stade au Gouvernement. Il le fait, nous le faisons, avec dévouement, sans pauses et sans relâche, et en gardant à cœur et devant nos yeux le bien commun du Pays de Vaud.

C'est d'ailleurs pourquoi le Conseil d'Etat souhaite voir le Grand Conseil reprendre – autant que faire se peut – une partie de ses travaux afin d'être associé aux décisions que nous prenons pour gérer cette crise. Il est bon que les institutions représentatives des Vaudoises et des Vaudois puissent ensemble faire les choix qui permettront de répondre aux différents besoins des unes et des autres. Je me félicite de la présence de Mme la Première Vice-Présidente du Grand Conseil Sonya Butera qui expliquera tout à l'heure comment le parlement compte fonctionner dans les semaines qui viennent.

Voilà, Mesdames et Messieurs, le gouvernement a désormais à cœur de répondre de manière juste et appropriée aux différentes demandes de la société, aux problèmes très différents des uns et des autres tout en gardant intangibles les principes fondamentaux de notre ordre constitutionnel comme l'égalité de traitement. Nous ne pourrons pas faire cela en une fois, et nous ne pourrons pas faire cela seuls. Mais nous pouvons commencer dès



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Point de presse COVID – 1^{er} avril 2020

Discours de la présidente du Conseil d'Etat

maintenant à construire ensemble les réponses à cette crise sans précédent pour notre Canton.

Nuria Gorrite, Présidente du Conseil d'Etat

1^{er} avril 2020

(seul le texte prononcé fait foi)